



SUSTAINABILITY 2030

Grille d'évaluation d'un Pitch Deck

Dans les entreprises prospères et rentables, la qualité du modèle d'affaires, la bonne équipe et un peu de chance déterminent souvent le succès. Cette approche peut également être appliquée aux projets à vocation environnementale. Dans le cadre de « Sustainability 2030 », des idées commerciales innovantes sont présentées et évaluées par une commission d'experts. Les critères d'évaluation sont communiqués à l'avance aux participants et à la commission.

Les critères d'évaluation des idées d'entreprise sont les suivants :

Qualité du point de vue des bénéfices environnementaux (40 %)

- **Avantages environnementaux :**
Les bénéfices environnementaux sont-ils clairement identifiés et quantifiables ?
Quelles sont les propositions de valeur pour les clients et les autres parties prenantes ?
- **Caractéristiques uniques :**
Quels sont les caractéristiques uniques qui rendent le modèle d'entreprise attrayant ?
En quoi l'idée a-t-elle un caractère « exclusif » ?
- **Capacité de croissance, évolutivité :**
Quel est le potentiel de croissance du modèle d'entreprise ?
Par exemple : Expansion spatiale, expansion à plusieurs étapes de la chaîne de valeur, perspectives intersectorielles.
- **Niveau de bénéfice environnemental :**
Le projet apporte-t-il des avantages progressifs, des avantages substantiels ou a-t-il peut-être le potentiel de « Game Changer » brisant les règles et habitudes du secteur ?

Qualité d'un point de vue économique (30%)

- **Rentabilité :**
Y a-t-il de bonnes chances de faire des bénéfices après quelques années et d'assurer ainsi l'existence de l'entreprise à moyen et long terme ? Quels sont les avantages économiques pour les partenaires de la chaîne de valeur ?
- **Efficacité :**
Le modèle d'affaires remplit-il toutes les fonctions nécessaires avec le moins d'efforts possible ? Le rapport entre les « bénéfices environnementaux » et « l'exploitation des ressources » est-il suffisamment bon ?
- **Développement durable:**
Le modèle d'affaires peut-il en principe fonctionner pendant une période indéfinie ?

Qualité du point de vue informatique: faisabilité et risques (30%)

- Robustesse:
Quels développements potentiels menacent potentiellement le modèle d'affaires?
Par exemple : Fin des programmes de subvention, changements légaux, entrée de concurrents sur le marché.
- L'équipe:
Qu'est-ce qui distingue l'équipe ? Comment va-t-elle faire face aux revers ?
- IT:
Sur quelles technologies ou quelles prestations de services repose le modèle d'affaires ? Tous les éléments requis sont-ils disponibles sur le marché ? Quelle est l'ampleur de l'effort de développement ?

Si nous avons éveillé votre intérêt, nous nous réjouissons de recevoir votre candidature par e-mail à petar.mandaliev@fhnw.ch **d'ici au 31 juillet 2021** (délai exceptionnellement prolongé).